Avantages de l'hippophagie / par É. Decroix.

Contributors

Decroix, É. 1821-

Publication/Creation

[Paris?]: [publisher not identified], [1895.]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/h3n9yts6

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



De la part de l'auteur

AVANTAGES

DE

L'HIPPOPHAGIE

PAR

É. DECROIX

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
PRÉSIDENT FONDATEUR DU COMITÉ DE LA VIANDE DE CHEVAL

SOMMAIRE.

Historique de l'hippophagie. — Comité de la viande de Cheval. —
Ouverture de la première boucherie à Paris. — Fonctionnement
administratif. — Perle de viande pendant le siège. — Effets du
siège sur l'hippophagie. — L'hippophagie en campagne. — État
actuel de l'hippophagie. — Avantages de l'hippophagie pour les
riches, les pauvres, les Chevaux, les industriels, les animaux
affamés. — Hippophagie en province et à l'étranger. — Propagande en Angleterre. — Souscription et souscripteurs. — Résumé
et conclusions.

PARIS

20 bis, RUE SAINT-BENOIT

C. II. 8

AVANTAGES DE L'HIPPOPHAGIE

UN DERNIER MOT SUR LA QUESTION

Nonne corpus plus est quam vestimentum.
(Math., vi.)

De tous les besoins qui rendent la vie de l'homme sur la terre si difficile, le plus impérieux, celui dont il faut le plus constamment se préoccuper du matin au soir, c'est assurément le besoin de manger, de se nourrir. Le vêtement, l'habitation ne viennent qu'au deuxième rang.

C'est pourquoi l'éminent naturaliste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dès 1847 et jusqu'à sa mort, en 1861, fit des communications dans les Sociétés savantes, publia des notices et rédigea un ouvrage destinés à démontrer que la viande du Cheval, de l'Ane et du Mulet est un aliment sain, réparateur, et qu'elle doit être livrée à la consommation comme la viande de Bœuf.

Historique de l'hippophagie. — Bien avant cette époque, des savants, des philanthropes ont appelé l'attention sur les services que peut rendre la chair des solipèdes dans l'alimentation publique. Ainsi que l'a rappelé I. Geoffroy Saint-Hilaire, par toute la terre, à une époque ou à une autre, on a fait usage de la chair du Cheval. En ce qui concerne la

France, on a cessé d'en faire usage au huitième siècle, pour des considérations religieuses qui n'existent plus aujourd'hui, et aussi parce que la chair des Ruminants répondait aux besoins de l'époque.

Pendant une longue période de mille ans, on ne se préoccupa plus guère de la viande de Cheval, ou au moins les chroniques et l'histoire n'en font plus guère mention; mais à la fin du dix-huitième siècle, Parmentier, qui avait propagé la Pomme de terre; Huzard, vétérinaire distingué; Parent-Duchatelet, savant philanthrope; le baron Larrey, illustre médecin militaire, etc., s'efforcèrent de faire ressortir les avantages de l'hippophagie, mais sans succès, tant est puissante l'aveugle routine.

Lorsqu'il fonda la Société d'Acclimatation, I. Geoffroy Saint-Hilaire disait que, non seulement elle devait s'efforcer d'acclimater de nouvelles espèces, mais encore qu'elle devait chercher à tirer un meilleur parti de celles déjà acclimatées. En propageant l'hippophagie, il était donc conséquent avec ce principe; il désirait que le Cheval ne fût plus exclusivement animal auxiliaire, mais qu'aussitôt impropre au service, il rendit des services comme animal alimentaire.

Un peu avant I. Geoffroy Saint-Hilaire, le docteur Perner, de Munich, avait traité la question et avait eu le plaisir de faire ouvrir des boucheries chevalines dans son pays. Notre compatriote s'appuyait même sur les résultats obtenus en Allemagne, en Autriche et ailleurs, pour soutenir sa thèse en faveur de la France. Il provoqua des essais parmi les savants; le D^r Amédée Latour, le directeur de l'Ecole vétérinaire Renault, le D^r Joly, etc., publièrent des comptes rendus de ces essais et s'efforcèrent, de leur côté, de répandre l'hippophagie. Mais hélas, sans qu'ils aient pu faire ouvrir une seule boucherie spéciale à Paris!

En ce qui me concerne, j'avais bien eu connaissance qu'à l'Ecole d'Alfort, pendant les quatre années que j'y ai passées, des élèves, par bravade, avaient mangé de la viande de Cheval, mais sans en manger moi-même; d'autre part, en 1846, pendant une expédition chez les Ouled Naïl (Algérie), j'avais bien fait préparer un morceau d'un Cheval tué par accident, et voilà tout. Dans les autres expéditions ou campagnes que j'ai faites, notamment en Crimée, où hommes et

chevaux ont souffert de la faim, il ne m'est pas venu à la pensée de propager le précieux aliment. Il faut arriver à 1859 pour me voir prendre la question tout-à-fait à cœur, dans les circonstances suivantes :

A peine rentré à Alger de la Campagne d'Italie, mon régiment (1er chasseurs d'Afrique) reçoit l'ordre de partir pour le Maroc, sous le commandement du général de Martimprey, afin de châtier quelques tribus. A une lieue environ du camp du Kis, sur le territoire ennemi, je m'aperçois que l'un de mes Chevaux, celui que je montais, marchait difficilement; il arriva à grand'peine au bivac et se coucha aussitôt pour ne plus se relever: il était frappé de paraplégie incurable, (étant donné que nous devions continuer notre marche en avant les jours suivants et que nous n'étions pas dans les conditions pour appliquer un traitement efficace). Plutôt que d'abandonner la pauvre bête et de la laisser dévorer vivante par les Chacals, elle fut abattue.

Avec l'approbation de mon colonel, M. de Montalembert, et de mes autres convives de la pension d'état-major, je portai un filet au cuisinier, qui trouva la viande si belle, comparée à celle des Bœuſs exténués que l'on distribuait, qu'il demanda le second filet. Mais pendant ces quelques pourparlers, les maréchaux, les chasseurs, suivant l'exemple du vétérinaire, avaient enlevé toute la viande, le second filet notamment... Ce fut un trait de lumière; et je me promis que si je ne mourais pas dans cette expédition, je propagerais le nouvel aliment. — Un quart de la colonne mourut du choléra pendant cette très pénible campagne de trois mois; notamment, mon colonel, mon lieutenant-colonel, le général Thomas, etc.

Rentré à Alger, je commençai, en 1860, à faire connaître que la chair du Cheval, de l'Ane, du Mulet est plus saine, plus nourrissante que celle du Bœuf, bien que souvent moins agréable. Je rédigeai une note que je lus à la Société de médecine d'Alger, récemment fondée par mon ami Charles Roucher; je publiai des notes dans les journaux, notamment dans l'Akhbar; j'organisai, au printemps de 1861, un grand banquet, qui eut lieu dans le foyer du théâtre (aucune salle d'hôtel n'étant assez grande pour contenir tous les convives); un Ane fut rôti tout entier, comme un Lièvre, par des Arabes habitués à rôtir des Moutons.

Je fus puissamment secondé par les civils, les militaires, le clergé; je dois surtout témoigner ma reconnaissance à M. le maire de Mustapha; au commissaire central, M. Anglade; à mon colonel, M. de Lascour; au commandant Sérieyx; à M. l'abbé E. Chapelier; aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui ont distribué de la viande aux pauvres, après s'être assurées par elles-mêmes de la qualité de cette viande.

En 1861 et 1862, j'ai dû partir avec mon régiment pour des excursions dans le sud de l'Algérie; de sorte que ma propagande subit des interruptions regrettables. Néanmoins, j'avais trouvé un boucher tout disposé à ouvrir une boucherie chevaline; mais les lenteurs administratives, l'opposition des bouchers à ce que les Chevaux fussent sacrifiés à l'abattoir de la ville, firent traîner les affaires en longueur, de sorte que rien n'était encore décidé lorsque je me préparais à partir pour la campagne du Mexique, et lorsque, à mon grand étonnement, je fus nommé vétérinaire en ler à la Garde de Paris.

Comité de la viande de Cheval. - On ne doit pas s'engager légèrement dans une entreprise, mais quand on a jugé utile de commencer, il ne faut pas se laisser décourager par les difficultés : il faut persévérer malgré les obstacles. Après m'être mis au courant de mon nouveau service militaire, j'ai repris la propagande en faveur de l'hippophagie. Celle-ci eut pour point de départ des communications faites le 18 mars 1863 et le 21 janvier 1864 à la Société protectrice des animaux, où il était facile de démontrer que les Chevaux hors de service seraient moins malheureux à la fin de leur carrière, s'ils étaient soignés comme animaux de boucherie, plutôt que de continuer à être surmenés jusqu'à épuisement extrême de forces, puis livrés sans soin à l'équarrisseur. A la Société d'Acclimatation, la cause avait été traitée par son illustre fondateur I. Geoffroy Saint-Hilaire; il n'y avait pas d'opposition.

L'important était de déterminer au moins l'une de ces Sociétés à faire les démarches nécessaires auprès de la Préfecture de Police pour obtenir l'autorisation d'ouvrir des boucheries chevalines. Ni l'une ni l'autre n'ayant voulu se charger de cette besogne, de longues discussions et même des divisions s'étant produites au sein de la Société protectrice des animaux, les partisans du nouvel aliment voulurent bien, au mois de mars 1865, continuer à me seconder en se constituant en *Comité de la viande de Cheval*, comité indépendant des deux Sociétés ci-dessus.

Comme militaire, j'avais à prendre certains ménagements, certaines précautions qui ne m'ont pourtant pas préservé de menaces officielles à la suite de démarches malveillantes faites auprès de mon colonel.

Le président du Comité fut le Dr Henri Blatin; le trésorier, M. Bourrel; quant à moi, j'étais secrétaire. Le Bureau fut ainsi constitué, en avril 1865. Le De Antonin Bossu mit les bureaux de l'Abeille médicale à notre disposition comme siège du Comité. (Le siège effectif était chez moi, à la caserne des Célestins.) Pour la propagande « par l'action », une souscription fut ouverte. Tous les membres du Comité, mes amis et connaissances donnèrent leurs offrandes. Pour ma part, je donnais ce que je pouvais distraire de ma solde de vétérinaire en ler; mais mon concours était plus efficace par les distributions de viande de Cheval aux pauvres, d'abord à la caserne, puis chez les Sœurs de la rue du Fauconnier, puis enfin chez les Lazaristes de la Maison Blanche, après que des Messieurs de la Préfecture de la Seine eurent défendu aux Sœurs de me laisser distribuer de la viande chez elles. Toutes les semaines un Cheval était débité par un boucher, et c'est moi qui donnais les morceaux plus ou moins gros aux mères de famille, selon le nombre d'enfants.

Sans m'étendre davantage sur divers incidents auxquels donnèrent lieu ces distributions et surtout l'abattage clandestin des Chevaux (l'administration ne voulant pas nous laisser disposer d'un coin d'abattoir de la ville), passons à un autre ordre de faits.

Dans un de ses discours, l'Empereur a dit : « L'Opinion est la Reine du Monde. » Il fallait donc éclairer, former l'opinion, nous rendre sympathique. Un des moyens employés par le Comité fut d'organiser un grand banquet au Grand-Hôtel. Sur notre demande, M. de Quatrefages voulut bien le présider et prononcer un éloquent discours en faveur de la chair du Cheval, de l'Ane et du Mulet, dont les convives venaient de juger de gustu. Comme la presse était largement représentée à ce banquet, un grand nombre d'articles ont

été publiés sur les qualités du nouvel aliment. Il y en a un qui nous a fait bien rire, il concluait à peu près en ces termes : « Vins délicieux, bombe glacée parfaite, café exquis. Quant au Cheval, je n'en ai pas goûté!... »

Plus tard, il y eut d'autres banquets chez Lemardelays; puis un banquet populaire, sur l'initiative de M. Sauget, à Ménilmontant. Mais ces derniers n'ont été organisés que pour célébrer la victoire remportée.

Le point capital, pour le Comité, consistait à obtenir de la Préfecture de Police l'autorisation d'ouvrir des boucheries chevalines. Aux premières démarches, on opposa la force d'inertie : « I. Geoffroy Saint-Hilaire a voulu faire manger la viande de Cheval; il n'a pu y arriver. Par conséquent, vous (pygmées!...), vous ne pouvez prétendre à un meilleur résultat. Laissez-nous tranquille... » Dans les bureaux on me croyait intéressé pécuniairement dans cette affaire; on n'a été désabusé qu'en constatant que, loin de convoiter un bénéfice, j'offrais une prime de 500 francs à celui qui ouvrirait la première boucherie.

Heureusement, j'étais chargé — à titre gracieux — du service vétérinaire du Préfet de Police, M. Boitelle, et j'avais procuré à M^{mc} Boitelle un filet de Cheval pour un grand dîner. Je profitais de ces circonstances pour agir sur M. X..., chef de bureau compétent; de sorte que je finis par obtenir que l'on demanderait des renseignements en Autriche et en Allemagne sur l'hippophagie dans ces contrées.

D'autre part, je suis allé à la Préfecture de la Seine pour avoir l'appui du Directeur de l'Assistance publique. Voici la conclusion de la réponse à mon long panégyrique : « Les riches n'en ont pas besoin et les pauvres n'en voudront pas. »

Ce à quoi je ripostai : « Veuillez venir ou envoyer demain à telle heure, rue du Fauconnier, chez les Sœurs ; j'y distribuerai aux pauvres environ 200 kilos de viande de Cheval, et je n'en aurai pas assez pour satisfaire à toutes les demandes... » C'est à la suite de cette visite qu'il fut interdit aux Sœurs de me laisser faire mes distributions chez elles.

Une autre démarche a été tentée. Dans une lettre-pétition, je rappelai à l'Empereur que Parmentier n'avait pu vaincre le préjugé contre la Pomme de terre que grâce à l'exemple donné par Louis XVI, qui avait bien voulu en faire usage.

Pour la viande de Cheval, si l'Empereur en faisait servir sur sa table, le préjugé disparaîtrait instantanément.

Ne recevant aucune réponse, je renouvelai ma proposition une vingtaine de jours plus tard. Deux ou trois jours après, je reçus une lettre m'invitant à me rendre chez le général Rolin, adjudant général du Palais. Cet officier supérieur était renommé pour son peu de courtoisie — si ce n'est pour sa brutalité — ce qui n'exclut pas nécessairement un bon cœur.

Je me rendis donc aux Tuileries, bien disposé à supporter quelques paroles dures, et à plaider ensuite avec tout le calme possible la cause qui m'amenait. A mon grand étonnement, au lieu de faire antichambre pendant un temps plus ou moins long, l'huissier qui avait transmis ma carte m'introduisit incontinent. En entrant, je vis tout de suite que le discours que j'avais préparé ne me servirait de rien. En effet, le général était en commission avec d'autres généraux ou personnages officiels auxquels il me sembla qu'il aurait dit :

« Restez, restez, Messieurs, en voilà un que je vais expédier lestement. » Toujours est-il qu'à peine entré, il m'apostropha ainsi :

« — C'est vous, qui voulez faire manger du Cheval à l'Empereur ?... »

Sans attendre ma réponse, il continua:

« — Jamais je ne dirai à l'Empereur de manger du Cheval. Et puis, vous êtes militaire, pourquoi n'avez-vous pas suivi la voie hiérarchique? »

Je fis observer timidement qu'il s'agissait d'une œuvre de bienfaisance et non d'une affaire militaire. Mais sans guère écouter et sans attendre la fin de mes explications, il répliqua:

« — Est-ce qu'il n'y a pas des Sociétés de bienfaisance ?... » Puis, toujours debout en face de moi, avec un air menaçant comme quelqu'un qui va mettre un adversaire à la porte, il revint sur ce que j'étais militaire et que je n'aurais pas dû écrire directement à l'Empereur.

Dès lors, je n'avais plus qu'à me retirer en balbutiant quelques paroles d'excuses; car à cette époque mon colonel m'avait déjà engagé à modérer mon zèle pour l'hippophagie, et si une note venant de la Maison impériale lui était parvenue, il aurait pu m'arriver de graves désagréments.

Des démarches qui précèdent, je conclus que si « ventre affamé n'a point d'oreilles », ventre rassasié n'a point de cœur!

Je ne modérai point mon ardeur; je la manifestai moins au grand jour. Je trouvai un brave petit rentier, M. Romain Gérard, qui voulut bien se charger d'acheter chaque semaine un Cheval de boucherie, le conduire chez M. Bodin, supérieur des Lazaristes de la Maison-Blanche, le faire abattre par un boucher et en surveiller la distribution aux pauvres.

Ouverture de la première boucherie. — Enfin je passe à la conclusion. Les bureaux de la Préfecture de Police voyant que la temporisation ne refroidissait nullement le zèle des membres du Comité, finirent par faire signer, le 6 juin 1866, un arrêté règlementant l'inspection, l'abattage et la vente de la viande de Cheval. Il était signé de M. Piétri, qui remplaçait depuis quelques jours M. Boitelle.

Au point de vue de l'hygiène publique et de la règlementation du commerce de la boucherie, l'arrêté donnait toute garantie et toute satisfaction. Mais comme si les bureaux avaient voulu enterrer l'affaire, il y avait cette clause : « Le boucher devra avoir un abattoir particulier. »

A Paris, un industriel assez riche pour avoir un abattoir à lui ne court pas les risques d'ouvrir une boucherie spéciale avec les chances d'insuccès. L'arrêté retirait donc d'une main ce qu'il accordait de l'autre. Ne trouvant pas de boucher remplissant les conditions exigées, et après de vaines tentatives pour obtenir un coin dans les abattoirs de la ville, le Comité se décida à en faire construire un et à ouvrir luimême la boucherie par actions de 100 francs. M. Boncompagne, avocat, se chargea de rédiger les statuts de la nouvelle société. Au moment où nous terminions la séance où ces statuts ont été adoptés, M. Antoine s'est présenté disant qu'il pouvait disposer d'un abattoir! Toutes les difficultés administratives étaient donc levées...

La première boucherie chevaline a été inaugurée par le Comité, le 9 juillet 1866, Place d'Italie, dans le quartier où des distributions avaient été faites aux pauvres. Il est bon d'ajouter que très souvent de la viande était donnée dans la classe aisée, qui nous venait en aide pécuniairement pour notre propagande.

La première boucherie ayant eu un grand succès, d'autres furent bientôt ouvertes, notamment par M. Victor Tétard, qui a continué jusqu'à ce jour son commerce avec un grand succès. Plus tard, M. Hyacinthe Thoin en a ouvert une quinzaine qui fonctionnent encore aujourd'hui sous son intelligente direction.

Il est juste de rappeler qu'au moment de notre propagande dans la presse, M. Guerrier de Dumast a obtenu de faire établir, à Nancy, une boucherie quelques semaines avant l'inauguration de celle de Paris.

Fonctionnement administratif. — Dès le début de l'hippophagie, et surtout lorsque l'on put constater que, contrairement aux prédictions pessimistes de quelques agents et anciens bouchers, le nouvel aliment trouvait consommateurs, une opposition plus ou moins latente ou évidente se manifesta et provoqua l'intervention du Comité. Un inspecteur vétérinaire, M. Pierre, était chargé de visiter, à l'abattoir, les Chevaux et d'apposer l'estampille administrative après vérification; mais d'autres inspecteurs, la plupart anciens bouchers à cette époque, allaient dans les boucheries; ils trouvaient la viande insalubre et voulaient la confisquer. Ou bien encore, ils voulaient empêcher la fabrication des saucissons de Cheval, etc. Ce qui était bien plus regrettable, c'est que l'inspecteur en chef avait prédit que la « viande de Cheval ne prendrait pas »!

Heureusement, il y avait au-dessus de lui l'Inspecteur général des Halles et Marchés, M. Dollez, homme de progrès, au caractère droit et ferme, qui intima l'ordre à ses subalternes de laisser faire loyalement l'épreuve, sans l'entraver par de mesquines tracasseries. C'est à M. Dollez que je m'adressais de préférence, au nom du Comité, chaque fois que de nouvelles difficultés se présentaient. Grâce à son intelligente intervention, elles étaient ordinairement aplanies à notre entière satisfaction.

On ignore généralement dans le public que si, à Paris, le service de l'inspection de la boucherie a été amélioré par la suppression des anciens bouchers ou agents plus incapables encore et leur remplacement complet par des vétérinaires, notre Comité a beaucoup contribué à cette amélioration, qui s'est propagée dans toute la France. En effet, dans les démarches auprès des administrateurs, nous nous efforcions de faire ressortir l'incompétence de la plupart des inspecteurs pour apprécier la salubrité ou l'insalubrité de la viande de Cheval (et sous-entendu des autres viandes). Sans prétendre à l'infaillibilité des vétérinaires, les études qu'ils font dans les écoles spéciales sont, pour l'hygiène publique, une garantie que n'offraient pas des inspecteurs plus ou moins ignorants. L'attention de la Préfecture étant appelée sur cette question, le nombre des inspecteurs incompétents a diminué peu à peu, et aujourd'hui il n'y a plus que des vétérinaires pour l'inspection de la boucherie et le service sanitaire.

Lorsque, en 1870, la France a déclaré la guerre à la Prusse, il y avait à Paris une quinzaine de boucheries chevalines fonctionnant parfaitement, avec un service d'inspection bien organisé. Depuis quatre ans, une grande partie de la population, par raison d'économie ou par curiosité, avait voulu s'éclairer de gustu sur les qualités de la viande de Cheval, dont toute la Presse s'était occupée. C'est ce qui explique comment, pendant le siège, au fur et à mesure que la viande de Bœuf diminuait, le nouvel aliment la remplaçait, de sorte que, sans qu'il y ait eu la moindre protestation, à un moment donné, tout le monde mangeait du Cheval et regrettait de n'en avoir pas à satiété.

Perle de viande pendant le siège. — A cette occasion, voici quelques détails. On a laissé perdre, par imprévoyance, incurie, incapacité de nos administrateurs, des quantités considérables de bonnes viandes. En ce qui me concerne, il y avait là une question vétérinaire que je pouvais traiter.

Quand on s'est aperçu que, non seulement nos armées étaient arrêtées dans leur marche sur Berlin, mais que, fait incroyable, les armées allemandes se dirigeaient sur Paris, on fit venir une trentaine de mille Bœufs d'approvisionnement qui, au moment de l'investissement, étaient répartis dans la capitale, principalement du côté de Montrouge. Le typhus ou une autre maladie épizootique étant apparue dans les troupeaux peu de jours après, douze à quinze animaux mouraient chaque jour et étaient livrés à l'équarrisseur. Pour éviter cette perte, j'ai fait un rapport déclarant au Mi-

nistre de l'agriculture qu'il était possible de n'en pas perdre un seul ; et le moyen était très simple. Un animal ne meurt pas de maladie instantanément ; en règle générale, il commence par être triste, ne plus bien manger, marcher difficilement. Il s'agissait donc tout simplement d'exercer une bonne surveillance à l'heure des repas, et de marquer, pour être abattus les premiers, tous les Bœufs qui ne mangeaient pas aussi bien que de coutume. A cette période initiale de la maladie, il n'y a aucune inquiétude à avoir quant à la salubrité; la chair peut être livrée à la consommation en toute sécurité.

Pour être aussi affirmatif, dans une aussi grave question d'hygiène publique, je m'appuyais sur les expériences que j'avais faites sur moi-même dans les circonstances suivantes:

Parmi les objections qui m'ont été faites au début de ma propagande hippophagique, l'une d'elles me paraissait très sérieuse: « Si l'on faisait consommer la viande de cheval, des bouchers, par ignorance ou cupidité, pourraient faire manger des Chevaux malades, morveux et causer ainsi des maladies et même la mort! »

Je répondais que la viande de Cheval serait nécessairement inspectée et qu'elle n'offrirait pas plus de danger, au point de vue des maladies, que les autres viandes. Mais à part moi, considérant que certaines personnes aiment la viande saignante, et qu'un rôti brûlé à l'extérieur peut n'être pas cuit à l'intérieur, j'ai voulu m'éclairer à ce sujet. Il ne fallait pas, en effet, sous prétexte de venir en aide aux nécessiteux, leur offrir du poison sous forme d'aliment.

Sept ou huit fois, malgré ma répugnance pour la viande saignante, j'ai mangé ou plutôt avalé une pilule de différents Chevaux abattus pour morve aiguë ou chronique. J'ai ensuite élargi mon champ d'expérience sur tous les Chevaux morts dans mon service pour n'importe quelle maladie de l'espèce chevaline, et en dernier lieu sur les autres animaux de boucherie. Quelques – unes de ces expériences ont été publiées dans un mémoire couronné par l'Académie de Médecine (1).

J'étais donc suffisamment éclairé pour affirmer à M. le Ministre de l'Agriculture que l'on pouvait, en toute confiance,

⁽¹⁾ De l'usage des viandes insalubres.

livrer à la consommation la chair des Bœufs abattus lors de l'apparition des premiers symptômes de la maladie. On n'a pas tenu compte de mes observations; aussi, sur 30,000 Bœufs, on en a peut-être perdu 2 à 3,000.

On a laissé perdre en outre une grande quantité de viande de Cheval. En temps opportun, c'est-à-dire lorsque nous venions d'être enfermés, je voyais qu'on gaspillait cet aliment. J'ai écrit également à ce sujet au Ministre de l'Agriculture pour le prier de faire procéder au recensement de tous les Chevaux, et de leur appliquer la même mesure qu'aux Bœufs, c'est-à-dire d'en règlementer l'abatage en raison de la population. On avait, au début du siège, des Chevaux pour 4 et 5 francs. (Les cultivateurs, qui venaient se réfugier à Paris, n'avaient pas de quoi les nourrir, et les vendaient à vil prix aux bouchers ou aux équarrisseurs.)

Quoi qu'il en soit, mes lettres relatives aux Bœuís et aux Chevaux n'eurent pas même les honneurs d'un accusé de réception. Elles sont probablement tombées entre les mains de quelque administrateur au « ventre rassasié » sans pitié pour les « ventres affamés ».

Plus tard, lorsque la disette commença à se faire sentir, on fit bien le recensement des Chevaux et l'on en rationna la viande, mais il n'était plus temps pour agir efficacement contre la perte d'une quantité considérable de viande de Bœuf, de Cheval et même de Mouton. Je sais qu'une maladie a fait aussi beaucoup de victimes dans les troupeaux de Moutons.

Effets du siège sur l'hippophagie. — Avant le siège, pendant les quatre années où l'on a vu fonctionner les étaux de viande de Cheval, une grande partie de la population parisienne, par curiosité, si ce n'est par économie, avait voulu s'éclairer sur la qualité du nouvel aliment dont on parlait tant; mais une autre partie, sans en avoir jamais goûté, continuait à en dire du mal : la viande était noire, échauffante, dure, coriace, indigeste, fournie par des Chevaux exténués, malades, etc. Après le siège, les plus réfractaires, les hippophobes les plus endurcis ne pouvaient plus formuler leur critique sans qu'aussitôt un auditeur prît la parole pour rappeler les services qu'elle avait rendus aux assiégés.

Pendant le siège, je remplissais les fonctions de vétérinaire en chef de la division du général Bertin de Vault. En cette qualité, j'avais donné l'ordre à tous les vétérinaires de cette division de me prévenir au plus tôt chaque fois qu'un Cheval mourrait ou serait abattu pour une cause quelconque. De cette façon, j'avais toujours l'occasion de faire prendre sur les cadavres de bons morceaux de viande pour mes amis et pour moi. Je ne cherchais pas à dissimuler la maladie dont les Chevaux avaient été victimes, tout en déclarant, bien entendu, que l'on pouvait en faire usage sans crainte et en donnant moi-même l'exemple. Une seule personne a refusé de cette viande, c'était la femme de mon ancien lieutenant-colonel, général de Brancion : « Moi, j'en mangerais bien, me dit-elle, mais je n'oserais pas en faire manger à mon mari. »

Vers le 1^{er} décembre, alors que nous étions cantonnés dans le bois de Vincennes et à Fontenay-sous-Bois, je fus prévenu qu'un Cheval était mort près du grand restaurant du lac. Le temps de me rendre sur les lieux, le cadavre avait été enterré; sur ma demande il fut déterré; j'en emportai un quartier, et les soldats suivirent mon exemple.

Plus tard, rentré avec mon régiment à la caserne de la Cité, je vais assister à l'autopsie d'un Cheval morveux, à la Préfecture de Police. Comme de coutume, je déclare que l'on peut en faire usage. Le jeune aide vétérinaire, dont je ne me rappelle pas le nom, commence un beau discours pour démontrer que, d'après les savants, il serait très dangereux de faire usage de la chair de cet animal. Pour toute réponse j'en découpe un morceau gros comme une petite noix et l'avale sur-le-champ. Puis je fais prendre un quartier de derrière, et un maréchal l'apporte à la caserne, où je fais la distribution aux femmes des gardes. Mais il s'en présente encore lorsque toute la viande est donnée. Je prie le maréchal d'aller en prendre de nouveau à la Préfecture. Il revient un peu plus tard et me rend compte qu'à son arrivée toute la viande avait été enlevée par les militaires, qui avaient eu plus de confiance en moi que dans les arguments de mon jeune confrère.

Hippophagie en campagne. — J'espère qu'en campagne on ne laissera plus perdre la viande des animaux tués par le feu de l'ennemi, ou abattus pour cause d'accident, et même, en cas de pénurie, morts de n'importe quelle maladie. Au début de l'expédition de Madagascar, je me suis empressé d'envoyer à l'un des vétérinaires désignés pour en faire partie, ma brochure : Armées en campagne, considérations sur les hommes et les Chevaux, dans laquelle se trouve un chapitre sur la viande de Cheval.

Et si le soldat est exposé à avoir faim à un moment donné, n'y a-t-il pas toujours dans les grandes villes, à Paris même, des gens qui sont privés d'aliments, des pauvres, à qui je pense plus particulièrement en m'occupant de la viande de Cheval.

Vers 1875, le Comité a écrit au Ministre de la Guerre pour le prier de donner des ordres, afin que les Chevaux qui ont des fractures des membres ou autres accidents nécessitant l'abatage et n'altérant pas la viande, fussent vendus aux bouchers hippophagiques et non plus aux équarrisseurs. L'un d'eux avait offert de passer un marché et de fournir au besoin un cautionnement. Dans notre lettre, nous faisions ressortir qu'il y aurait avantage : 1° pour le Trésor, les bouchers payant plus cher que les équarrisseurs les Chevaux dont il s'agit ; 2° pour l'alimentation publique, chaque Cheval représentant plus de 200 kilos de viande. Notre proposition fut adoptée... une quinzaine d'années plus tard! — Toujours, ventres rassasiés...!

Etat actuel de l'hippophagie. — Après le siège, l'administration s'est enfin décidée à accorder ce que le Comité avait demandé cinq ans auparavant, à savoir : que les Chevaux destinés à l'alimentation seraient préparés dans les abattoirs publics. A cet effet, un compartiment de l'abattoir du boulevard de l'Hôpital fut spécialement affecté aux bouchers de la viande de Cheval. Depuis cette époque, c'est là que le plus grand nombre de Chevaux sont abattus. Le service de l'inspection y est très bien organisé, de manière à donner toute sécurité aux consommateurs sur la salubrité de la viande. Je dirai même que cette sécurité est plus grande que pour les autres viandes, ainsi :

L'inspecteur hippophagique visite d'abord les Chevaux vivants et envoie aux équarrisseurs ceux qui sont trop maigres, ou affectés de maladies rendant la viande insalubre. Ceux qui ont une bonne apparence extérieure peuvent être abattus dans la journée. Après l'abatage, l'inspecteur fait une deuxième visite et n'appose l'estampille administrative que s'il ne constate aucune maladie interne qui aurait pu lui échapper à l'inspection de l'animal vivant. Pour les autres animaux de boucherie, une seule visite est faite après l'abatage.

A l'époque où la Préfecture de Police exigeait que les bouchers eussent un abattoir à eux, M. Victor Tétard a acheté à Pantin un terrain et y a fait construire des écuries, un magasin à fourrage, un abattoir, un corps de bâtiment pour loger une partie de son personnel, ce qui a exigé des frais considérables. Comme il est parfaitement installé pour exercer son industrie, il a préféré ne pas bénéficier des avantages des abattoirs publics. L'administration a chargé un inspecteur de la surveillance de cet abattoir particulier; cet inspecteur est changé chaque mois, sous la direction de l'inspecteur en chef, M. Villain.

Tout est donc pour le mieux en vue d'un fonctionnement offrant toute garantie et ayant fait ses preuves depuis bien des années. Tout ce qui est à désirer, c'est que le caractère versatile de quelque administrateur influent ne vienne apporter la perturbation sous prétexte d'amélioration, et ne porte atteinte à la nouvelle industrie. Et ces craintes ne sont pas chimériques; comme le prouve un vœu émis au « Congrès de l'alimentation » tenu l'année dernière à Paris (1894) et ayant pour but de faire payer pour la viande de Cheval les mêmes droits que pour la viande de Bœuf. Une pétition ayant le même but a été adressée au Conseil municipal de Paris. Voici la lettre qu'a envoyée le Comité de la viande de Cheval pour combattre cette proposition :

· Paris, le 24 janvier 1895.

» Monsieur le Président,

» En 1864, des hygiénistes, des médecins, des philanthropes se sont réunis en Comité ayant pour but de faire entrer la viande de Cheval dans l'alimentation publique et de diminuer ainsi les privations des travailleurs et des pauvres.

- » Après bien des lenteurs et des difficultés, l'autorisation de faire un essai fut donnée par la Préfecture de police, en 1866, à la condition que les bouchers hippophagiques n'auraient pas le droit d'abattre dans les tueries de la ville, et qu'ils devraient avoir à leurs frais des abattoirs particuliers.
- » Ce nouvel obstacle fut surmonté comme les autres et des boucheries hippophagiques furent ouvertes successivement dans les différents quartiers de Paris et de la banlieue.
- » De là avantages: 1° pour les travailleurs qui peuvent se procurer à bas prix une viande saine et très nourrissante; 2° pour les propriétaires, qui vendent leurs Chevaux hors de service plus cher aux bouchers qu'aux équarrisseurs; 3° pour les Chevaux, qui sont mieux traités qu'autrefois dans leurs vieux jours en vue d'en obtenir de bonne viande.
- » La nouvelle industrie, pour le succès de laquelle le Comité de la viande de Cheval a dépensé 7,854 francs, est aujourd'hui, sinon prospère, au moins en bonne voie.
- » Mais voici que l'on veut lui porter une grave atteinte et même la supprimer s'il est possible.
- » En effet, nous apprenons par la Presse, qu'une pétition a été adressée au Conseil municipal de Paris pour demander que la viande de Cheval soit taxée comme les autres viandes.
- » Et d'abord, quel a pu être le mobile du pétitionnaire? Il est permis de douter que ce soit l'intérêt public plutôt que l'intérêt privé qui l'ait fait agir...
- » Les adversaires plus ou moins intéressés de l'hippophagie disent bien que la classe peu aisée ne consomme guère de viande de Cheval, que la plus grande partie de cet aliment est achetée par des restaurateurs qui le vendent pour du Bœuf, ou encore qu'elle sert à faire des saucissons, etc.
- » S'il est vrai que tous les étaux hippophagiques vendent du saucisson de viande de Cheval à un prix très modéré, il est non moins vrai que les restaurants qui substituent frauduleusement le Cheval au Bœuf doivent être rares. Même observation pour les fabricants de saucissons. En tous cas, il y a des lois pour punir ceux qui trompent sur la nature de la chose vendue; ce n'est pas l'affaire des bouchers qui, eux, ne trompent pas les acheteurs.
- » La viande de Cheval est vendue à moitié prix, par morceaux correspondants, de la viande de Bœuf. Si on la taxait comme celle-ci, ce serait en réalité une taxe double. Mais

alors, le boucher hippophagique serait dans la nécessité d'augmenter ses prix, au détriment des classes laborieuses. Alors aussi, celles-ci préfèreraient acheter du Bœuf et abandonner le Cheval, laissant tomber une industrie instituée au prix de tant de sacrifices et dans l'intérêt de l'alimentation publique.

» Sans m'étendre davantage, et au nom du *Comité de la viande de Cheval*, je prie instamment le Conseil municipal de laisser les choses en l'état. De même que les loyers inférieurs à 500 francs sont exempts de contributions, que la viande à prix réduit soit exempte de taxe.

» Veuillez agréer, etc. »

Pour le cas où des influences intéressées et malfaisantes viendraient compromettre les heureux résultats obtenus par le Comité au prix de tant de démarches, de tant de temps, de tant d'argent, il me paraît utile de faire connaître la progression du nombre des Chevaux, Anes et Mulets livrés à la consommation à Paris chaque année, depuis 1866 jusqu'en 1894 inclus. Les chiffres que je vais donner, sauf ceux du siège, m'ont été gracieusement fournis par la Préfecture de Police, à qui j'adresse tous mes remerciements.

ÉTAT DES CHEVAUX, ANES ET MULETS

Livrés à la consommation, à Paris, du 9 juillet 1866 au 51 décembre 1894.

(Le rendement en viande nette a été fixé par l'administration à 190 kilogrammes pour chevaux et mulets, et 50 kilogrammes pour les ânes, de 1866 à 1881, et à 225 kilogrammes à partir de 1882 pour les chevaux et mulets, le poids des ânes restant le même.)

ANNÉES.	CHEVAUX.	ANES.	MULETS.	TOTAL.	POIDS NET.
_	_	_	-	_	-
1866, 2º semestre	902	>>	»	902	171,380
1867	2,069	59	24	2,152	400,620
1868	2,297	97	11	2,405	443,370
1869	2,622	132	4	2,758	505,540
1870, 1er semestre	1,904	86	2	1,992	366,440
1870, 2° semestre. Siège. \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	64,362	635	3	65,000	12,261,100
1871, 2° semestre	1,863	250	17	2,130	369,700
1872	5,034	675	23	5,732	994,580
1873	7,834	1,092	51	8,977	1,552,750
1874	6,659	496	29	7,184	1,295,520
1875	6,448	394	23	6,865	1,249,190
1876	8,693	543	35	9,271	1,685,170
1877	10,008	558	53	10,619	1,939,490
1878	10,800	488	31	11,319	2,082,290
1879	10,281	529	26	10,836	1,982,620
1880	9,012	307	32	9,351	1,732,520
1881	9,293	349	31	9,673	1,789,020
1882	10,891	340	34	11,265	2,475,115
1883	12,776	406	52	13,234	2,528,665
1884	14,548	346	32	14,926	3,297,800
1885	16,506	381	53	16,940	3,744,825
1886	18,051	355	29	18,435	4,085,750
1887	16,203	204	39	16,446	3,664,650
1888	17,256	246	43	17,545	3,904,575
1889	17,948	196	31	18,175	3,965,280
1890	20,889	227	40	21,156	4,615,930
1891	21,231	275	61	21,567	4,697,990
1892	19,132	258	47	19,437	4,232,280
1893	21,277	236	47	21,560	4,703,080
1894	23,186	383	43	23,612	5,129,530
Totaux	389,975	10,543	946	401,464	81,866,770

La viande est vendue à peu près à moitié prix de celle de Bœuf par morceaux correspondants. Elle peut être préparée à toutes sauces comme celle-ci : Pot au-feu et bouilli au naturel, en mironton, en hachis, en vinaigrette ; Cheval à la mode, civet de Cheval (ou mieux d'Ane), horscsleak, rôti (avec filet), langue de Cheval braisée, beignet à la cervelle de Cheval, foie à la chevaline, gelée de pieds de Cheval. On fait aussi des pâtés de foie de Cheval, des conserves de viande de Cheval, etc.

Les bouchers font du saucisson avec une partie de la viande des animaux maigres. La viande très grasse se prête mal à cette préparation et à sa conservation. Il y a diverses qualités de saucisson, depuis celui à bon marché et pouvant être consommé dès sa fabrication, jusqu'au Saucisson de Lyon, qui coûte plus cher et peut se conserver pendant longtemps.

Pour les fritures de toutes espèces, les crêpes et les gaufres, la graisse de Cheval est meilleure que la graisse de Bœuf ou de Porc. L'huile de Cheval est aussi bonne que la meilleure huile d'Olive. Pour la préparer: Achetez de la graisse brute chez le boucher; coupez en morceaux de la grosseur d'une petite noix; pour un kilogramme ajoutez un demi-verre d'eau dans la marmite et faites fondre à feu doux, ou mieux au bain-marie; passez dans un linge, laissez refroidir. Une partie se précipite au fond du vase, c'est la graisse; l'autre surnage et reste liquide, c'est la belle et bonne huile. On peut en toute sûreté l'employer pour la salade sans que personne puisse s'en douter, si l'on garde le secret. Cette huile, comme celle d'Olive, se fige pendant l'hiver.

Avantages de l'hippophagie. — Bien des gens trouvaient que le Comité avait tort de faire tant de démarches, de tant insister pour faire entrer la viande de Cheval dans la consommation. Un médecin, entre autres, me disait un jour: « Vous feriez bien mieux de leur donner de bon Bœuf à vos pauvres!... » Qu'il me soit donc permis de signaler en quelques mots les principaux avantages de l'hippophagie. Elle profite aux propriétaires de Chevaux, aux pauvres, aux Chevaux, aux industriels, aux animaux affamés.

A. Les riches. - Autrefois les Chevaux hors de service

étaient vendus aux équarrisseurs 10 à 15 francs et souvent moins. Aujourd'hui, ils sont vendus environ 80 à 150 francs, selon le poids et l'état d'embonpoint. La nouvelle industrie donne à chaque Cheval une plus-value moyenne de 100 francs environ, soit approximativement, pour toute la population chevaline de la France, de 400 millions de francs.

Et ce n'est pas là une valeur fictive, conventionnelle, comme celle d'un bijou ou d'un objet dont la mode fait le principal mérite: c'est une valeur réelle, répondant au plus pressant de nos besoins naturels: celui de manger.

Un philanthrope dont je ne me rappelle pas le nom disait : « A côté d'un pain naît un homme. » — On peut ajouter : « A côté d'un kilogramme de viande il en naît deux. »

B. Les pauvres. — Tout ce qui augmente nos ressources alimentaires profite aux pauvres, aux travailleurs. Quelle que soit la pénurie de viande, le riche aura toujours sa ration. L'addition de la viande de Cheval aux viandes des autres animaux profite donc aux classes les moins favorisées par la fortune.

J'ai entendu objecter que le nouvel aliment n'empêchera pas la disette de viande; que celui qui n'a pas le sou ne peut pas plus acheter du Cheval que du Bœuf; que l'on fait venir maintenant des viandes d'Amérique, etc.

Je craindrais d'abuser de la bienveillante attention du lecteur, si je me livrais à l'examen critique de ce qu'il faut penser de ces objections. Je dirai seulement que la viande de Cheval livrée chaque année à la consommation profite à ceux qui en font usage, et que, s'il n'y avait pas de boucherie chevaline, ces Chevaux seraient perdus pour l'alimentation publique

C. Les Chevaux. — Relativement aux Chevaux, la question doit être examinée au double point de vue du bien-être de ces précieux auxiliaires, et des avantages qui résultent pour l'homme d'avoir à son service des serviteurs pouvant lui donner la plus grande somme possible de travail.

Les Chevaux sont d'autant plus malheureux, d'autant plus à plaindre, qu'ils sont plus âgés, plus infirmes. Les mauvais traitements sont d'autant plus prodigués, que les pauvres bêtes sont plus épuisées, plus dignes de pitié. L'hippophagie tend à raccourcir cette période des infirmités et des cruautés. Un Cheval trop maigre, trop fatigué est refusé pour la boucherie.

Un mauvais Cheval, un Cheval impropre au travail occasionne autant de frais pour le logement, les soins, la nourriture, le vétérinaire, qu'un bon Cheval. Le propriétaire a donc intérêt à le remplacer, sans attendre qu'il soit épuisé au point d'être impropre à la consommation. Les personnes qui peuvent faire la comparaison constatent que, depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis la fondation du Comité, l'état des Chevaux de place s'est considérablement amélioré; on voit beaucoup moins de Chevaux maigres, boiteux, exténués qu'autrefois.

A l'appui de cette assertion, je citerai les pesées qui ont été faites en 1866 et en 1881 pour obtenir la moyenne de rendement des Chevaux. A la suite des premières pesées, la moyenne du poids des Chevaux en viande nette, c'est-à-dire sans les viscères, a été fixée à 190 kilogrammes. D'après les pesées de 1881, la moyenne a été fixée à 225 kilogrammes. L'amélioration est donc notable.

Certainement il y a encore des Chevaux bien détériorés, bien maigres sur la voie publique de Paris; mais il y en a beaucoup moins qu'autrefois.

L'hippophagie offre en outre un débouché aux éleveurs : lorsqu'ils voient qu'un Poulain de quatre ou cinq mois ne pourra jamais faire qu'un Cheval mauvais ou médiocre, la boucherie leur permet de le vendre comme poulain de lait, aussi bon que le veau. — On peut se demander s'il n'y pas quelquefois substitution, comme on a vu le Cheval substitué au Bœuf? — Les mauvais Poulains coûtent autant à élever que les bons, et ne peuvent faire que des animaux de peu de valeur. Ainsi l'hippophagie améliore la population chevaline. (Pour améliorer la race il faut agir par des reproducteurs)

Parmi les objections élevées contre l'hippophagie, il est bon de citer celle-ci : « La France n'a pas assez de Chevaux, et vous voulez encore en diminuer le nombre en les livrant à la boucherie. »

La viande est vendue à si bon marché que l'on ne peut livrer à la consommation que ceux impropres à faire un service rémunérateur. La production sera à hauteur de la demande; il y aurait, au besoin, à utiliser pour la reproduction un plus grand nombre de juments ; et notamment à faire en France ce qui a lieu en Algérie, à savoir : que l'armée n'achète plus de belles juments pour les condamner à la stérilité.

D. Industriels. — Beaucoup de gens sont à la recherche d'une position sociale; bien des hommes de bonne volonté cherchent du travail et n'en trouvent pas toujours. Eh bien, la nouvelle industrie procure du travail à des milliers d'hommes et de femmes. Il ne faut pas considérer seulement, pour Paris, les employés des deux cents établissements où l'on vend la viande; il y a en outre les marchands de Chevaux de boucherie, les employés dans les abattoirs, les fabricants de saucisson, etc.

E. Aux animaux affamés. — Un avantage de l'hippophagie non signalé par le Comité, c'est qu'en cas de disette de fourrage, la chair peut servir à nourrir les animaux et les Chevaux en particulier. On sait depuis longtemps que les Lapons, les Islandais, donnent à leurs bestiaux du Poisson cru ou cuit. Mais ce qui est plus intéressant pour nous, c'est de faire connaître que divers auteurs, et notamment notre confrère et ami M. Laquerrière, a fait un grand nombre d'expériences permettant de conclure que « la chair musculaire crue ou cuite, dont les fibres sont dissociées par l'acte de la mastication, se digère complètement sans qu'on puisse en rencontrer de traces dans l'appareil gastro-intestinal du Cheval... Des morceaux de chair portés directement dans l'œsophage sans avoir, par ce fait, subi ni mastication, ni insalivation, n'en subissent pas moins une digestion complète...»

Les expériences de M. Laquerrière n'avaient pas pour simple but de satisfaire la curiosité, elles ont un but d'utilité dont l'avenir pourra faire son profit; ainsi pendant le siège de Metz, alors que des Chevaux mouraient de faim, notre confrère a fait un rapport officiel à la suite duquel, sur l'avis favorable du vétérinaire principal Goux, le général Desvaux, dans un ordre du jour du 12 octobre 1870, encourageait l'alimentation des Chevaux encore vivants avec la chair de ceux qui succombaient.

En dehors des temps de siège et seulement en cas de disette de fourrage, plutôt que de laisser tous les herbivores souffrir de la faim et quelquefois en mourir, il est préférable de sacrifier les plus épuisés, les plus vieux, afin de profiter du peu qu'ils mangeraient et de leur propre chair pour nourrir suffisamment les autres. Il faut espérer que, dans l'avenir, les idées ci-dessus ne seront pas perdues.

Les Chevaux affamés — nouveaux cannibales — s'habituent assez vite à cette alimentation; il suffit, au début, de couper la viande cuite ou crue en petits morceaux et de les mélanger avec un peu de farine, de pain, de feuilles ou de foin haché.

Dans ces derniers temps, des expériences ont été faites par M. le professeur Cornevin et divers physiologistes sur l'emploi du sang, de la poudre de viande, de la viande ellemême; on a aussi fait des *biscuits-viande*, dans lesquels les morceaux de chair disparaissent, sont digérés pour ainsi dire, pendant la fermentation panaire (1).

Hippophagie en province. — Peu de temps après l'ouverture des premières boucheries à Paris, la province suivit l'exemple de la capitale; bientôt toutes les grandes villes eurent des étaux de viandes de Cheval. Au mois de janvier 1869, notamment, je fus prié par M. Rollin d'aller faire une conférence à Troyes, à l'occasion d'une boucherie qu'il allait y établir. Parmi les villes où le nouvel aliment a le mieux réussi, il faut citer Lyon, Rouen, Marseille, etc.

Il est bon de rappeler que Paris n'a pas le privilège des administrateurs indifférents aux ventres affamés. Il est vrai que les bouchers, appuyés par le Comité, fondaient leur demande sur ce qui se passait dans la capitale; mais il est vrai aussi que, dans certaines villes, à Lyon entre autres, on ne se contentait pas d'exiger que le boucher eût son abattoir particulier, on lui faisait payer le déplacement de l'inspecteur. Or, le plus souvent, cet inspecteur étant un vétérinaire ayant à satisfaire sa clientèle, ne venait qu'aux heures qui lui convenaient. Ailleurs, on faisait payer à la viande les mêmes droits qu'à la viande de Bœuf. Ailleurs encore, certains inspecteurs étaient d'une sévérité excessive, à tel point que des Chevaux refusés dans telle ou telle localité, étaient envoyés

⁽¹⁾ Pour les détails, voir l'intéressante brochure de M. Laquerrière : • De l'alimentation du Cheval par les substances animales. •

à Paris où ils étaient acceptés sans obervation. — On ne doit pas exiger que les Chevaux soient engraissés comme les Bœufs.

Je sais bien que, dans la pratique, entre un animal bon ou mauvais, il y a un état intermédiaire où il est difficile d'établir une ligne absolue entre ce qui doit être accepté ou refusé. A mon avis, le rôle de l'inspecteur ne doit pas être de ne laisser consommer que de la viande de première qualité, mais bien toute viande qui n'est pas insalubre, au moins tant qu'une grande partie de la population n'aura pas sa ration normale de viande. Je dirai plus, en cas de disette, m'appuyant sur mes expériences personnelles et mes observations, je répète que l'on peut faire impunément usage de la chair cuite d'un animal malade ou mort de n'importe quelle maladie. Il vaut mieux manger de cette chair que de souffrir de la faim!

En province comme à Paris, des bouchers ordinaires ont craint que l'hippophagie fit tort à leur commerce, et pour cette raison, ils ont fait leur possible pour entraver l'établissement de la nouvelle industrie. Mais généralement ils n'ont pu empêcher la concurrence bien anodine qu'ils redoutaient.

Le Comité a prié le Ministre de l'Agriculture, en 1874, à l'époque où il y avait encore de mesquines tracasseries, de demander aux Préfets s'il existait dans leurs départements des boucheries chevalines, et dans l'affirmative, la quantité de Chevaux, Anes et Mulets livrés à la consommation en 1873. A notre grand regret, l'enquête n'a pas permis d'avoir tous les chiffres sur lesquels le Ministre aurait pu compter.

A défaut de chiffres officiels, on peut estimer, sans exagération, que la province consomme au moins autant et même plus de Chevaux que la capitale, soit donc 25 à 30 mille animaux, et pour toute la France environ 50 mille par an. Ce qui est important à constater, c'est que l'on ne vend plus aux équarrisseurs que les Chevaux impropres à la consommation. Les bouchers de Paris ne trouvent plus sur place assez d'animaux; ils en achètent en province et même à l'étranger. Pour le transport, plusieurs Compagnies de chemins de fer ont consenti à faire une réduction et à taxer les Chevaux de boucherie comme les Bœufs.

M. Hyacinthe Thoin a contribué beaucoup à obtenir cette réduction. Le Syndicat de la boucherie hippophagique de Paris, fondé et présidé par M. Victor Tétard, finira, espérons-le, par obtenir de toutes les Compagnies le tarif des Bœufs pour les Chevaux de boucherie, tarif déjà en vigueur sur les lignes d'Orléans, de l'Ouest, etc.

Les causes de la livraison à la boucherie sont : vieillesse, boiterie, efforts des tendons, fracture, pousse, cornage, rétivité, cécité, accidents divers n'altérant pas la qualité de la viande. Lorsqu'un convoi de Chevaux arrive, le boucher sacrifie d'abord ceux qui sont en meilleur état; il refait un peu, il blanchit les autres en les laissant reposer et les nourrissant bien pendant quelques jours, afin d'améliorer la qualité de la viande.

La nouvelle industrie est-elle arrivée à son apogée? Je ne le pense pas; et voici les chiffres sur lesquels je m'appuie: Notre population en Solipèdes est de 3,600,000 têtes environ. La vie moyenne étant approximativement de douze ans, il y a chaque année 300,000 animaux qui disparaissent. En admettant que les deux tiers — ce qui est excessif — succombent pour affections rendant la chair insalubre, il resterait encore 100,000 animaux qui devraient être livrés à la consommation; et actuellement, on n'en consomme guère que 50,000.

Hippophagie à l'étranger. — Dans le Bulletin de juillet 1892, M. Morot, vétérinaire municipal et inspecteur de la boucherie de Troyes, donne la relation d'une minutieuse enquête sur la consommation de la viande de Cheval en France et à l'étranger. Il serait trop long d'en rapporter ici les résultats.

Le Comité s'est occupé activement de faire de la propagande en Angleterre. Voici quelques faits :

A l'époque de nos grandes luttes, alors que la presse nous secondait puissamment, M. S. Bicknell organisa à Londres, à l'instar de ceux de Paris, un grand banquet qui eut un brillant succès; mais notre coopérateur n'a pas assez persévéré dans sa louable entreprise, aussi la question est retombée dans l'oubli ou à peu près. En 1875, un banquet anglo-français fut organisé par MM. Bicknell et Decroix, et il eut lieu le 3 avril, au Grand-Hôtel. Là, le Comité promit une prime de 500 francs à l'industriel qui ouvrirait la première boucherie à Londres. Cette prime, par les additions que j'ai

faites ensuite, s'est augmentée tous les ans, de sorte qu'elle s'élevait, en 1878, à 1,200 francs (dont 600 pour viande aux pauvres), plus une médaille d'honneur.

Malheureusement, aucun boucher anglais ne s'est présenté. Mais un boucher français, alléché sans doute par la prime, est allé à Londres, quoique ne connaissant pas la langue du pays. Grâce aux recommandations du Comité, il a obtenu des autorités la permission de faire abattre des Chevaux et d'établir une boucherie.

Le Comité avait mis dans les conditions que, pour avoir la prime, il fallait que la boucherie fonctionnât régulièrement pendant trois mois au moins. Eh bien, cette boucherie a existé pendant environ quatre mois et, au bout de ce temps, elle a été fermée, en partie pour cause de maladie dans la famille.

Il est facile de s'expliquer ce résultat : Si, à Paris, sans le secours du Comité, un Anglais, un Allemand ou un Italien était venu ouvrir la première boucherie de viande de Cheval, il n'aurait pas eu de succès non plus.

Dans ces derniers temps, M. Hans Beringer, de Berlin, a fait une propagande efficace pour augmenter la consommation du nouvel aliment en Allemagne.

Souscription et souscripteurs. - Nous avons fait ressortir précédemment les principaux avantages de l'hippophagie : nous avons évalué à environ cinquante mille le nombre des Chevaux annuellement livrés à la consommation en France, nous avons dit que, pour obtenir ce résultat, le Comité avait dû faire bien des démarches et dépenser des sommes relativement élevées. - Notices, banquets, distributions de viande, récompenses, etc. - Pour couvrir nos frais, une souscription fut ouverte le 28 février 1864 (n'ayant pour toute ressource que ma modeste solde de vétérinaire en 1er, il m'était impossible, seul, de faire face à ces dépenses). Les noms des souscripteurs sont religieusement conservés dans les archives du Comité; la liste en est trop longue pour être reproduite ici; je citerai seulement les principales souscriptions; et je profite de cette occasion pour adresser de nouveau à tous les souscripteurs, l'assurance des sentiments de reconnaissance du Comité et les miens en particulier, car c'est moi qui me suis le plus occupé de recueillir des fonds. J'ai sans doute été quelquefois indiscret dans mes sollicitations. Puisse le but que je poursuivais être mon excuse.

La Société d'Acclimatation (13 février 1865) La Société protectrice des animaux (27 juillet	500 fr.))
1866)	1.000	30
Le Dr Perner, de Munich (16 novembre 1865).	500))
M. Thomassin, ancien notaire (en 3 fois)	300))
M. Victor Tétard (en 2 fois)	170))
M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire	100))
Le colonel Follop	100	n
M ^{me} veuve Bance	100))
M. Decroix, de février 1864 à juillet 1895	2.050))
Divers	3.066	50
Total des recettes	7.886 fr.	50
Total des dépenses	7.886	50

Plusieurs personnes et notamment M^{me} veuve Geoffroy Saint-Hilaire (mère d'Isidore) ont donné non seulement de l'argent, mais encore des Chevaux pour distributions aux pauvres.

De 1866 à 1870, le Comité a distribué aux pauvres pour 1,750 francs de bons de viande et de saucisson, afin de leur faire connaître le chemin des boucheries hippophagiques.

Résumé. — 1º Il y a un siècle que des savants français ont appelé l'attention sur les qualités alimentaires de la viande de Cheval, mais c'est vers le milieu de ce siècle qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire l'a remise en honneur;

- 2º En 1864, un *Comité de la viande de Cheva!* s'est constitué à Paris et a fait ouvrir des boucheries chevalines en 1866, après plus de deux ans de luttes et de démarches;
- 3 De ce que les avis du Comité n'ont pas été suivis pendant le siège, des quantités considérables de viande ont été gaspillées ou perdues;
 - 4º Actuellement l'hippophagie se trouve bien administrée,

bien exploitée; il suffit de ne pas lui créer des entraves fiscales ou autres, afin qu'elle continue à livrer chaque année à la consommation 10 à 12 millions de kilogrammes de viande;

- 5° Le succès de l'hippophagie est avantageux pour les pauvres et les travailleurs, pour l'armée, pour les industriels, pour les Chevaux eux-mêmes;
- 6º Pour accomplir sa tâche, le Comité a ouvert une souscription qui a mis à sa disposition 7,886 francs; il est reconnaissant envers tous les souscripteurs, dont les noms sont religieusement conservés dans ses archives.

Extrait de la Revue des Sciences naturelles appliquées. — Octobre 1895.

(Bulletin mensuel de la Société nationale d'Acclimatation.)

Versailles, imp. CERF ET Cie, rue Duplessis, 59.



